# *RESEAU PAIX ET SECURITE DES FEMMES DE L’ESPACE CEDEAO, SECTION DU BENIN (REPSFECO Bénin)*

**TDR DE L’APPEL A RECRUTEMENT D’UN BLOGUEUR POUR LA CONDUITE DE DEUX (2) ATELIERS DE CO CREATION NUMERIQUE POUR LA CAMPAGNE « ÇA SUFFIT » EN PERIODE DE COVID 19**

**DESCRIPTION DU REPSFECO BENIN**

Le Réseau Paix et Sécurité pour les Femmes de l’espace CEDEAO (REPSFECO) est une organisation de droit privé, à but non lucratif, indépendante, apolitique et non confessionnelle. Il a vu le jour à Abidjan en Côte d’Ivoire en Juillet 2008.

Il a pour objet de coordonner et d’optimiser les rôles et initiatives des femmes dans la prévention des conflits, le maintien de la paix et de la sécurité, les opérations de reconstruction post-conflit et la promotion des droits humains, particulièrement ceux des femmes et autres groupes vulnérables, pour assurer une paix durable dans l’espace CEDEAO en général et au Bénin en particulier.

Le réseau vise à promouvoir un partenariat stratégique pour l’autonomisation des femmes, l’équité et l’égalité des chances entre les sexes.

Il est présent dans les quinze (15) pays de la CEDEAO et son siège régional est implanté à Dakar au Sénégal. L’antenne du Bénin a été créée le 16 juin 2014.

Le REPSFECO Bénin est enregistré sous le numéro 2015/862/DEP-ATL-LIT/SG-ASSOC du 06 Février 2015 et dans le Journal Officiel du 1er Avril 2015.

**CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

En 1999, l’Assemblée Générale des Nations Unies, par sa Résolution 54/134, a proclamé le 25 Novembre, Journée internationale pour l’élimination de la violence à l’égard des femmes et a invité les Gouvernements, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales à organiser ce jour-là, des activités conçues pour sensibiliser l’opinion au problème de la violence à l’égard des femmes.

La journée du 25 Novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes est donc l’occasion de rappeler la nécessité de lutter contre toutes formes de violences sexistes et sexuelles.

Les violences faites aux femmes et aux filles constituent une violation grave des droits de l’Homme.

Au Bénin, en 2008, 78% des 2000 femmes déclaraient être victimes de violences physiques, 86% de violences verbales et psychologiques et 44% de violences sexuelles (source : USAID, 2008).

Selon une étude commanditée par le Ministère en charge de la famille en 2009, les femmes qui sont plus concernées par les violences sont celles qui vivent dans des conditions critiques. Il s’agit des femmes non instruites (89%), de celles qui vivent dans un régime polygamique (87%), de celles qui sont issues des ménages pauvres (86%) et des filles (2-14ans) issues des ménages pauvres (83%). Les filles non scolarisées (79%) et celles qui sont déscolarisées (79%) subissent aussi les violences.

Pourtant, ce phénomène grave demeure un tabou : 57% des femmes ne disent rien quand elles sont victimes de violences, de peur d’être exclues socialement ou parce qu’elles pensent ne bénéficier d’aucun recours efficace de la part des autorités locales ou des centres de protection sociale.

Face à ces chiffres alarmants, le REPSFECO Bénin en partenariat avec OXFAM au Bénin à travers le programme « PCV Egalité en action », initie l’activité intitulée « Co création numérique pour la campagne « ça suffit » en période de Covid 19 » afin d’atteindre le plus grand nombre de personnes, surtout les jeunes à travers la mise en ligne de messages de lutte contre les VFF.

**OBJECTIF DE L’INITIATIVE**

Contribuer à la réduction des violences faites aux femmes et aux filles à travers une campagne digitale en ligne des jeunes en période de Covid 19

**RESULTATS VISES (CHANGEMENTS ESPERES)**

* Les jeunes blogueurs et autres jeunes sont informés du contenu de la loi contre les violences faites aux femmes
* Des messages clés sont élaborés avec les articles de la loi 2011- 26 du 09 janvier 2012 portant prévention et répression des violences faites aux femmes (VFF) en République du Bénin et mis en ligne par les jeunes pour sensibiliser sur les violences faites aux femmes (VFF) en temps de Covid 19
* La réduction des VFF
* La dénonciation et poursuites des auteurs de VFF
* Une meilleure application de la loi du Bénin sur les VFF

**DESCRIPTION DES ACTIVITES**

1. Des contacts seront pris avec l’association des blogueurs et des web activistes les associations de jeunes, les chefs des centres de promotion sociale, les organisations locales de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, les élus locaux pour les briefer sur le contenu du projet et ce qui est attendu de chacun d’eux.

Les jeunes participants aux activités seront identifiés par les associations des blogueurs, web activistes, associations de jeunes et les organisations de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles.

1. Un blogueur sera recruté par appel à candidature pour la formation des jeunes, la mise en ligne et le suivi des réactions sur les messages de lutte contre les VFF dans le contexte de la pandémie du COVID 19.
2. S’agissant des formations, il s’agira de renforcer les capacités des jeunes sur :
* Le contenu de la loi 2011-26 du 09 janvier 2012 portant prévention et répression des violences faites aux femmes en République du Bénin
* Les structures de prise en charge des victimes de VFF.
1. Des messages de sensibilisation contre les VFF en période de Covid 19 seront conçus en travaux de groupe à partir de la loi. Ces messages seront mis en ligne par les participants aux formations et le blogueur recruté.
2. Recrutement d’un blogueur et signature de contrat d’une durée de trois (3) mois avec ce dernier pour le suivi de la mise en ligne des données, le recueil des réactions des internautes et les retombées de cette campagne en ligne .

**DESCRIPTION DES TACHES DU WEB ACTIVISTE**

* Etre présent aux deux (2) ateliers de co-création numérique pour la lutte contre les VFF
* Conduire la formation des jeunes sur la co-création numérique pour la lutte contre les VFF
* Aider les membres du REPSFECO Bénin à valider le contenu des messages à mettre en ligne
* Mettre en ligne les messages élaborés par les jeunes par différents canaux de communication en ligne
* Un contrat sera signé avec le web activiste pour le suivi de la mise en ligne des données, le recueil des réactions des internautes et les retombées de cette campagne en ligne pendant 3 mois. Il rend compte toutes les semaines au REPSFECO Bénin

**PARTENAIRES ASSOCIES A L’INITIATIVE :** Association des blogueurs, associations des jeunes, les centres de promotion sociale et 2 ONG de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles.

**NOMBRE D’ATELIERS** : 02 (Bohicon et Lokossa)

**CIBLES :** jeunes de 12 à 30 ans : 60 participants, 30 jeunes hommes et 30 jeunes femmes

**DOSSIER A ENVOYER AU PLUS TARD LE 23 FEVRIER 2021 A L’ADRESSE SUIVANTE :** repsfecobenin@gmail.com et contenant :

* Un CV détaillé
* Le nom du blog
* L’adresse URL du blog